Zeitschrift: Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier

Herausgeber: Association pour l'Étude de l'Histoire du Mouvement Ouvrier

Band: 5 (1988)

Artikel: Autour de la "fondation" du Parti socialiste suisse : 1888

Autor: Vuilleumier, Marc

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-520167

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Autour de la «fondation»du Parti socialiste suisse : 1888

par Marc VUILLEUMIER

Disons-le d'emblée : 1888 n'a pas beaucoup de signification pour la Suisse romande. Cette troisième, voire même quatrième ou cinquième «fondation», suivant la façon de compter des historiens, sera la bonne : à partir de cette date, un véritable parti socialiste mènera durablement une action politique réelle à l'échelle nationale; mais il faudra un certain temps pour que son existence s'inscrive dans les faits en dehors de la Suisse allemande. De plus, le jeune parti demeurera extrêmement faible durant une douzaine d'années et ne trouvera une certaine force qu'après sa fusion avec le Grütli, lors des fameuses «noces de Soleure», en 1901. A ce moment, il aura pris pied, plus ou moins solidement, en divers lieux de Suisse romande; on en-lira les péripéties dans les contributions qui suivent.

Dès ses débuts, le Parti socialiste se définit comme la composante d'un mouvement international; il sera présent au congrès de Paris, en 1889, qui marque le début de la deuxième Internationale. Mais, contrairement à ce qui s'était passé à l'époque de la première (1864-1877), où la Suisse avait constitué un élément moteur et servi de terrain à l'affrontement des tendances, le PSS et la Suisse ne jouèrent qu'un rôle effacé au sein de la deuxième. Pourtant la création de 1888, après celle du Parti social-démocrate d'Allemagne (1869 et 1875), la même année que celle de celui d'Autriche, avant celle du Parti socialiste d'Italie (1892), sans être particulièrement précoce, se situe dans ce qu'on pourrait appeler une bonne moyenne. Dans la France voisine, le Parti ouvrier, né en 1880, avait éclaté en une multitude de tendances; l'unité ne se fera qu'en 1905.

Contrairement à la période de la première Internationale qui s'était im-

plantée surtout en Suisse romande et y avait exercé l'essentiel de son activité, le Parti socialiste, à ses débuts, demeure exclusivement alémanique; par la suite, malgré son développement dans la partie occidentale du pays, il n'y rejoindra jamais le niveau atteint à Bâle ou à Zurich.

Les raisons en sont diverses. L'une, évidente, tient à l'industrialisation beaucoup plus poussée du triangle nord-est du pays, à la fin du XIXe siècle. C'est là que se posent dans toute leur acuité, les problèmes sociaux liés au développement de l'industrie. La Suisse occidentale a bien l'horlogerie; celle-ci accomplit justement, en cette période, durant la «grande dépression» qui s'étend de 1873/74 au début des années 1890, sa «restructuration», comme on dirait aujourd'hui, passant du petit atelier artisanal et souvent familial à la fabrique, de dimension modeste il est vrai. Mais rien de comparable avec les centres de Zurich, de Bâle, les villes industrielles de Winterthur, Arbon, Rorschach, avec les nombreuses usines textiles des campagnes, dans le nord-est de la Suisse. En Romandie, l'implantation et le développement, à un rythme rapide, de nouvelles industries se fera surtout durant la période d'essor économique accéléré qui s'étend de 1895 à 1913.

Seconde raison: l'influence des socialistes allemands. Elle est primordiale et a souvent été sousestimée, par les socialistes suisses eux-mêmes, désireux de ne pas fournir des arguments à leurs adversaires, qui cherchaient à les stigmatiser en les présentant comme un parti «étranger», un produit d'importation, contraire à la Suisse, à ses traditions et à sa culture politique. Mais il n'en demeure pas moins que c'est bien le Parti socialdémocrate d'Allemagne qui a servi de modèle, en Suisse comme en de nombreux autres pays. Ce sont ses idées, assimilées au marxisme, qui vont être reprises et adaptées par les socialistes suisses. Cette influence se fait d'autant plus sentir que, durant toute la durée des lois contre les socialistes édictées par Bismarck, de 1878 à 1890, nombreux seront les sociauxdémocrates allemands à venir se réfugier en Suisse. C'est à Zurich que, de 1879 à 1888, ils éditent, sous la direction d'Eduard Bernstein, leur organe central, Der Sozialdemokrat. C'est de là que, sous l'experte direction de Julius Motteler, «der rote Postmeister», ils l'expédient clandestinement en Allemagne, avec l'aide de leurs camarades suisses. Naturellement, tout cela multiplie les contacts entre socialistes des deux pays, avant même 1888. C'est souvent, en ces années-là, que Wilhelm Liebknecht, August Bebel et nombre d'autres dirigeants viennent en Suisse pour se concerter avec les rédacteurs du journal. Ils y visitent leurs camarades, prennent la parole en public, parfois en Suisse romande (ainsi Liebknecht à Genève, La Chaux-de-Fonds, Bienne en mars 1889), ce qui contribue à diffuser les idées socialistes chez les Suisses.

Ajoutons que cette émigration politique confluait avec un courant migratoire bien établi. Nombreux étaient en effet les travailleurs du sud de l'Allemagne, souvent des ouvriers qualifiés, à gagner la Suisse où ils trouvaient des salaires plus avantageux que chez eux. Ils offraient donc, aux réfugiés socialistes, une sorte de vivier où ceux-ci pouvaient d'autant plus aisément recruter de nouveaux adeptes que les conditions même de l'émigration leur facilitaient la tâche. En effet la rupture avec le milieu d'origine ébranle souvent l'emprise des valeurs traditionnelles sur l'individu, éveillant chez lui une certaine réceptivité aux idées nouvelles. De plus, dans son isolement à l'étranger, le migrant cherche à satisfaire ses besoins de sociabilité. Il trouve pour cela, dans la plupart des villes suisses, les Arbeiterbildungsvereine allemandes, ces sociétés de formation ouvrières, qui lui offraient vie collective et contacts avec des compatriotes, distractions, délassement, instruction. Or elles étaient, la plupart du temps, dirigées par des socialistes. D'où le glissement d'une partie de l'émigration ouvrière vers la gauche.1

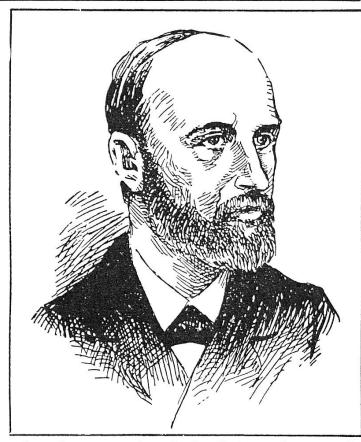
A côté de ces Arbeiterbildungsvereine qui forment une fédération sur le plan suisse, il existe des sections (Mitgliedschaften), qui regroupent les adhérents au Parti social-démocrate d'Allemagne, lesquels se sont séparés des organisations locales suisses, auxquelles ils avaient appartenu jusque vers les années 1880, pour se consacrer à la propagande en direction du Reich. Dans les syndicats, ils occupent souvent d'importantes responsabilités. Tout cela en Suisse allemande surtout, mais aussi en Suisse romande où certains se sont également fixés. Seulement, dans cette région, pour des raisons linguistiques, leurs rapports avec les ouvriers du pays sont moins étroits qu'à Bâle ou à Zurich. Aussi leur influence est-elle moins sensible, ce qui explique, pour une part, le retard relatif de la formation du PSS en Romandie.

Autre élément de freinage : le caractère du parti radical dans les cantons romands. Il y est souvent demeuré très proche de ses origines, très lié au monde de la petite industrie et de l'artisanat. Contre les anciens patriciats, à Genève et à Neuchâtel, il se pose en défenseur des petites gens, en avocat des ouvriers et des petits patrons contre la banque et l'aristocratie financière. Ailleurs, dans le canton de Vaud par exemple, il s'appuie sur les notables des petites villes et de la campagne. Comme il occupe solidement le pouvoir dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel et que ses éléments les plus avancés n'apprécient pas toujours la façon dont gouvernent leurs élus, il y a naturellement des tiraillements et des divergences. Outre les nombreuses questions liées directement à l'exercice du pouvoir, des oppositions dues à la composition «interclassiste» du parti le déchirent.

Les revendications paysannes se heurtent aux intérêts des milieux industriels et urbains; à Genève, la question religieuse (fin du Kulturkampf) divise le parti. La tendance sociale, voire même socialisante, incarnée par le Neuchâtelois Contesse et surtout le Genevois Georges Favon se heurte à la réserve, voire même à l'hostilité des secteurs plus directement liés au patronat ou aux notables traditionnels. Néanmoins la mouvance radicale conserve une certaine cohésion grâce à sa remarquable capacité d'intégrer les courants divers, voire même contradictoires, qui l'animent. Le scrutin majoritaire lui permet de conserver son unité face à ses adversaires, libéraux, conservateurs et catholiques; lors des élections, les radicaux se rallient les formations politiques ouvrières locales en les adjurant de ne pas faire le jeu des «aristocrates», des «mômiers», des «cléricaux» et «ultramontains» en présentant une liste socialiste indépendante qui n'aurait aucune chance et ne ferait qu'enlever des voix au camp du progrès. Souvent, on fera même figurer quelques «candidats ouvriers» sur la liste officielle, quitte à ce qu'ils soient biffés par une partie des électeurs. Même si certains furent élus, comme au Grand Conseil de Genève en 1887, isolés, ils ne pouvaient mener une politique socialiste indépendante.

Cette emprise du Parti radical sur les masses populaires et ouvrières de la Suisse romande explique pour une large part les difficultés que le Parti socialiste y rencontrera, le retard et la lenteur de sa constitution ainsi que le maintien, pendant longtemps, de liens privilégiés avec les radicaux. L'adoption de la proportionnelle à Neuchâtel et à Genève contribuera à leur relâchement.

Relevons que la Suisse alémanique connaît également des situations analogues. A Zurich et dans les régions voisines, le Parti radical, trop étroitement lié avec les industriels, les «barons des chemins de fer» et les affairistes, principaux bénéficiaires de l'essor économique du troisième quart du XIXe siècle, a subi, dès 1888, une scission sur sa gauche avec la formation du Parti démocrate. Celui-ci, dans la Suisse orientale, demeura longtemps le parrain et l'allié des socialistes; en 1894 encore, Greulich pouvait écrire: «Il n'y a pas un social-démocrate au Grand Conseil ou au Conseil de ville du Grand Zurich qui n'ait pas été élu avec une telle alliance électorale».² Ce sera encore le cas d'Heinrich Ernst, que l'on considère comme le premier conseiller d'Etat socialiste de Zurich et de Suisse; conseiller administratif de la commune de Winterthur, membre du Grütli, candidat des socialistes lors d'une élection complémentaire au Conseil d'Etat, en février 1897, il fut soutenu au second tour par le Parti démocrate qui assura ainsi sa victoire. Il convient donc, sur ce point de la séparation entre socialistes et partis bourgeois, de nuancer quelque peu la distinction



Albert Steck Berne (19 décembre 1943 -28 novembre 1899.

traditionnelle que l'on fait entre les deux parties de la Suisse; la grande différence ne réside peut-être pas tant dans une rupture plus nette et plus rapide avec le parti bourgeois progressiste, mais dans le fait que celui-ci est, en Suisse romande, le grand parti radical, tandis qu'en Suisse allemande, il s'agit d'un parti plus faible, sans implantation nationale, qui sera peu à peu laminé entre le radicalisme traditionnel et le socialisme montant.

Autre difficulté : le caractère essentiellement local et cantonal de la vie politique. La chose est encore plus marquée à la fin du XIXe siècle que de nos jours. Les pouvoirs de la Confédération sont encore faibles et, aux yeux de beaucoup, les débats parlementaires de Berne ont un caractère abstrait et lointain; le citoyen se sent beaucoup moins concerné par ce qui s'y passe que par les élections communales ou les discussions au Grand Conseil. Cette caractéristique bien connue de la vie politique suisse est peut-être encore plus marquée en Suisse romande, minoritaire, où les réactions fédéralistes conduisent l'opinion publique à ne s'intéresser à la politique fédérale que quand elle est perçue comme une atteinte à l'autonomie cantonale et aux sentiments de la minorité romande.

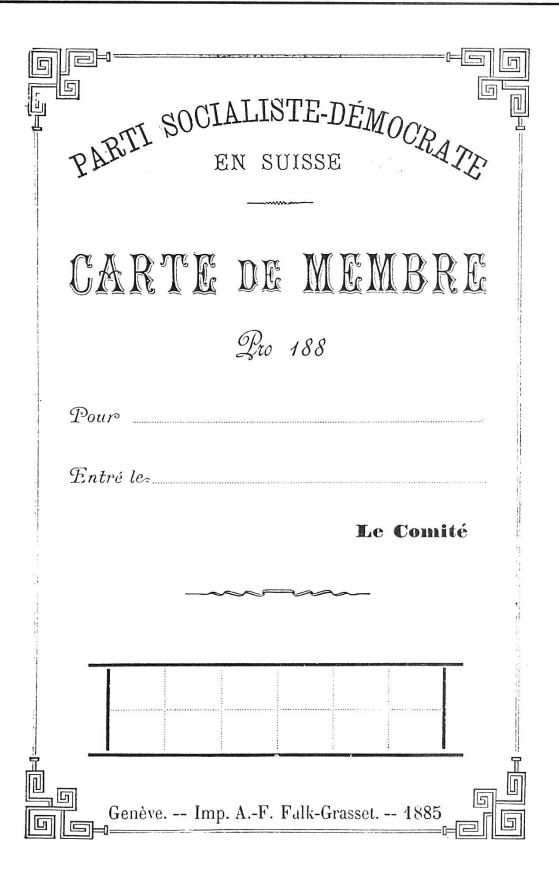
Or le programme même du Parti socialiste n'est, sous ce rapport, pas très attractif pour les Romands. Steck et ses amis s'identifient profondément à l'idéal démocratique de l'Etat que leur a légué le radicalisme. Ils y voient

l'instrument grâce auquel ils pourront transformer la société. D'où leurs propositions : perfectionner l'Etat par la centralisation; en améliorer le fonctionnement en le rendant encore plus démocratique; lui confier des tâches nouvelles dans le domaine économique et social : nationalisation (ou communalisation) progressive des principaux secteurs de l'industrie et du commerce, législation sociale. Le point relatif aux «conditions politiques d'une organisation démocrate-socialiste de notre vie politique suisse» qui demande «l'abolition des différences cantonales, c'est-à-dire l'achèvement de la vraie Union suisse, avec garanties contre une omnipotence fatale des autorités fédérales», devait, malgré ses «garanties», nourrir de sérieuses réserves chez le lecteur romand. Le programme heurtait une certaine sensibilité politique romande, profondément ancrée dans les milieux populaires.

Aussi la formation d'un parti à l'échelle nationale n'est nullement ressentie comme un besoin par la plupart des ouvriers; les organisations locales leur suffisent amplement. Des années durant, les dirigeants socialistes ne cesseront de déplorer cette prédominance des intérêts locaux, tant en Suisse alémanique qu'en Romandie d'ailleurs, et y verront une des causes de leurs difficultés à s'implanter et à étendre leur influence. C'est ce que relève le rapport présenté au congrès international ouvrier socialiste de Zurich, en 1893 : «Nous ne possédons en Suisse, en dehors du parti démocratique socialiste, aucun parti réellement placé sur le terrain des intérêts généraux suisses; les petites et infimes questions de politique cantonale restent placées au premier rang, absorbent au plus haut degré l'attention publique, voilant ainsi l'horizon et barrant la voie aux points de vue plus élevés et aux conceptions plus larges. Cette situation exerce également son influence sur le mouvement prolétaire dans ce sens qu'il faut des efforts considérables pour rallier les différents groupes et les fédérations cantonales à une organisation ouvrière embrassant toute la Suisse et dirigée par une pensée unique».4

Ajoutons enfin que les différences de langues ne facilitaient pas la tâche; si l'on reconnaissait la nécessité de traduire en français les documents les plus importants, trop souvent, comme on le verra, on ne réussissait pas à le faire. Et les congrès, qui auraient dû permettre de dégager et de rendre possible la formation d'une communauté d'idées et d'action entre socialistes alémaniques et romands, manquaient leur but car ils se déroulaient uniquement en allemand et rares étaient les Romands qui y assistaient, ne fût-ce souvent qu'à cause des frais de voyage.

Mais voyons de plus près comment le Parti social-démocrate de Suisse s'est efforcé de s'implanter en Suisse romande. Relevons tout d'abord que, formellement, il a existé un tel parti depuis 1880, formé de quelques Mitgliedschaften implantées à Bâle, Zurich et quelques autres villes de la

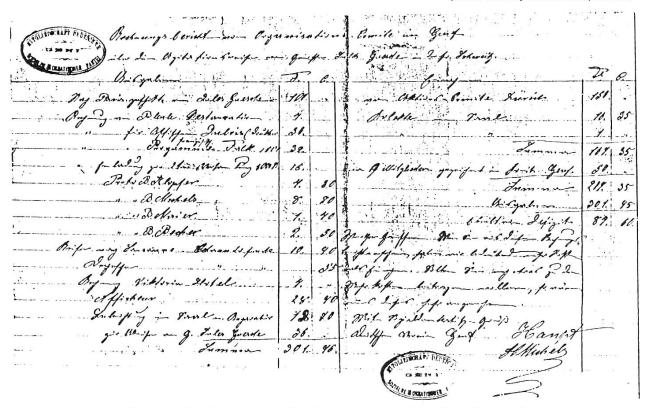


Suisse orientale. 1888 ne sera qu'un nouveau départ, une refondation («Neugründung»). Il ne comptait, à ce moment-là, que 6 sections et environ 300 membres. Totalement inconnu de l'opinion publique, il ne s'était guère prononcé sur les questions nationales; ses sections se bornaient tout au plus à intervenir sporadiquement dans la politique locale, communale et cantonale. Conscients de ces faiblesses, les socialistes avaient réuni à Zurich, le 9 septembre 1883, un congrès ouvrier ouvert à toutes les organisations favorables au socialisme : groupes politiques, syndicats, sociétés allemandes, etc. Il en était sorti un Comité d'action du congrès ouvrier suisse, avec siège à Zurich, qui avait la mission de travailler à la formation d'un véritable parti socialiste en Suisse. Il était formé de représentants du Grütli, des quelques sections de socialistes suisses, de l'Union syndicale suisse (USS), des socialistes allemands (Deutsche sozialdemokratische Mitglied-schaften) et des Arbeitervereine allemands.

On lui a souvent reproché sa passivité. Néanmoins, il faut mettre à son actif, en 1884-1885, une tentative de propagande socialiste en direction de la Suisse romande : une tournée de conférences de Jules Guesde à Genève, Lausanne et La Chaux-de-Fonds, en mars 1885. Parmi les différents courants du socialisme français, on avait choisi l'homme qui incarnait le marxisme et qui, à ce titre, était le plus proche des socialistes allemands. Le Comité d'action de Zurich avait prévu de verser une subvention de 100 fr. aux Genevois, c'est-à-dire aux socialistes allemands de Genève, qui étaient à l'origine du projet. Ceux-ci firent d'ailleurs passer la subvention à 150 fr.6 Nolens volens, c'est le vieux militant Johann Philipp Becker, vétéran de 1848 et de la première Internationale, qui, malgré son état de santé (il mourra l'année suivante), dut prendre l'affaire en main, c'est-à-dire essayer de réunir et d'intéresser l'élément romand à la venue de Guesde. Pour cela, une assemblée de 42 délégués des organisations ouvrières locales fut convoquée; elle décida des mesures à prendre et, malgré l'avis des deux délégués allemands, refusa de prévoir une discussion à la suite de la conférence. On redoutait en effet les anarchistes, dont la haine pour Guesde était bien connue : celui-ci, lors de son exil genevois, en 1871-1872, s'était rangé au côté des partisans de Bakounine; en 1885, ceux-ci le considéraient donc non seulement comme un adversaire particulièrement coriace, mais encore comme une espèce de renégat. Ils ne manquèrent pas de le lui faire savoir, lors de la conférence du 2 mars, à Genève : malgré les organisateurs, l'ancien communard Perrare tenta de prendre la parole, suivi par Georges Herzig.

Naturellement ce genre de tournée s'accompagnait de discussions et d'entretiens en petit comité, sur lesquels nous sommes mal renseignés mais qui ont joué un rôle certain dans la circulation et l'élaboration des idées so-

(Arch. du PSS, Sozialarchiv, Zurich)



Les comptes de la tournée de propagande du camarade Jules Guesde en Suisse romande.

cialistes. Avant la conférence de Guesde, ce que Becker appelle le «programme du Parti» avait été traduit en français, discuté en deux réunions successives, adopté et remis à l'imprimerie. Néanmoins cette tentative paraît avoir fait long feu. Le Parti du Peuple travailleur de Genève, auquel succédera bientôt le Parti national ouvrier, n'était, en fait, qu'une organisation à l'activité éphémère, limitée aux périodes électorales, qui cherchait à faire élire quelques-uns de ses représentants sur la liste radicale. Nous ne savons pas s'il s'était rallié au Comité d'action de Zurich, comme d'ailleurs nous ignorons quelle fut la représentation romande au congrès ouvrier de Berne, les 24 et 25 mai 1885. Présidé par Conrad Conzett, il réunit les représentants de 27 sections du Grütli, 25 du Parti social-démocrate et 29 sociétés ouvrières non fédérées. Son ordre du jour:

- 1- Création de chambres syndicales;
- 2- Garantie et responsabilité civile des employeurs;
- 3- Assurance accidents;
- 4- Tribunaux de prud'hommes;
- 5- Statistiques ouvrières;
- 6- Centralisation des caisses de secours en cas de maladie, montre que le Comité d'action faisait passer la propagande pour le socialisme au second plan pour lui préférer un programme de réformes sociales.

Si Bernstein rapporta sur le premier point, ce furent des hommes comme Heinrich Scherrer, de St-Gall, le président central du Grütli, et le conseil-ler national démocrate Johann Jakob Schaeppi, de Zurich, qui tinrent les premiers rôles. Ce dernier, rapportant sur les prud'hommes, estimait que «la création de cette institution était, avec le referendum et le droit d'initiative, la clef de l'émancipation ouvrière».⁷

Bien entendu, la réforme sociale telle qu'on la concevait chez les Grütléens et les démocrates n'était pas en contradiction avec le socialisme, dont elle pouvait, en quelque sorte, constituer le programme immédiat, mais à condition de s'insérer dans un ensemble plus vaste comprenant, à plus long terme, la transformation fondamentale de la société par l'abolition de la propriété privée des moyens de production. La difficulté résidait, on le sait, dans l'articulation entre ces revendications immédiates et l'objectif final. Or, si, dans le camp ouvrier, le Grütli apparaissait comme l'artisan de la réforme sociale (soutenu par les démocrates et une aile des radicaux), c'est le Comité d'action qui aurait dû être le propagateur du socialisme. Or, par un glissement surprenant, il semblait reprendre le rôle dévolu au Grütli, abandonnant en quelque sorte ce qui avait motivé sa création.

En Suisse romande, quelques organisations se rallièrent au Comité d'action, telle la Chambre syndicale des ouvriers tailleurs de Genève qui, le 5 septembre 1885, annonçait que son assemblée générale avait voté à l'unanimité son adhésion; elle l'avait fait dans la volonté de se rattacher étroitement à l'organisation ouvrière suisse, après avoir cru devoir sortir de l'USS; on était en effet mécontent de la suppression par celle-ci des secours accordés aux ouvriers voyageant à la recherche d'un travail.⁸

En outre, le Comité d'action demeurait un point de contact auquel on savait pouvoir s'adresser en cas de besoin; par exemple afin d'obtenir un orateur pour la Fête de Mars (double anniversaire de la révolution à Berlin, le 18 mars 1848, et du soulèvement de la Commune de Paris, le 18 mars 1871); «si possible à vos frais», comme le demande le Comité central (allemand) de Genève, en 1886. Les contacts du comité de Zurich en Suisse romande sont toujours des organisations de langue allemande ou tout au moins, dans le cas des tailleurs, composées en majorité de germanophones.

Quand, à l'été 1887, le Comité d'action fut transféré de Zurich à Berne et pris en main par Albert Steck, malgré les efforts de ce dernier, la situation ne changea que bien lentement. L'appel aux sociétés ouvrières qu'il rédigea en août ne reçut que peu de réponses en Suisse romande, si ce n'est de la part d'organisations à majorité germanophones, comme la Société des ouvriers cordonniers de Lausanne. Traduit en français, l'appel fut envoyé à la *Voix du Peuple* de Genève, «organe ouvrier de la Suisse romande», qui...

An die

Vorstände der Arbeiter-Vereine

des

Schweizerischen Arbeitertages.



Werthe Genossen!

Indem wir Euch unsern erlassenen Aufruf an die Arbeitervereine in der Schweiz in Separatabdruck zur Verbreitung zustellen, erlauben wir uns, unter Hinweis auf den Schlusspassus desselben Euch in Gegenwärtigem das Fragenschema vorzulegen, von welchem dort gesprochen ist.

Wir ersuchen Euch, uns im Interesse der Sache bald möglichst Euere Antwort zugehen zu lassen.

Es ist von Wichtigkeit für uns, die Wünsche und Ansichten der einzelnen Verbindungen besonders kennen zu lernen, um aus denselben und dem Gesammtmaterial die Anhaltspunkte zu gewinnen, welc e für unsere erste und künftige Thätigkeit bestimmend sind. Wir hoffen, an der Hand dieses Materials bald im Sinn und Geiste aller Verbände an unserer Aufgabe fortarbeiten zu können. Sie wird uns wesentlich durch eine einlässliche und gewissenhafte Beantwortung dieses Fragenschemas erleichtert werden.

Die Fragen, welche wir Euch vorlegen, sind folgende:

s sind die 14de Semokratie?		vehenden Zie	ele und wic	v verhäi: s	eich Thr I	
s sind die 14	nen vorschu	vehenden Zie	ele und wic	v verhäi: s	eich Thr I	
lemokratie?	e Yebi	und w	dusbi	ling.	omsrcv	res
hes			vv. ivav. c.	· ung		
hes						
			CONTRACTOR DE CONTRACTOR	********		
iir Massreaeln	minschen (Sie getroffen	ı mı sehen	our Vernin	eblichung (der Social
_			10.		O	
atie in der Sc	hweiz?	7 in	2314/16	ihung	der	BOCIÉTÉ
5	6) (1.	2 mars A	0.		- man
use usi	ill w	· 4	ewerge			A LAUSAN
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	U	U		//	1 more
						TARS CORI
-	ratie in der So		ratie in der Schweiz?	ratie in der Schweiz? Testallle	ratie in der Schweiz? Tassasslichung	für Massregeln wünschen Sie getroffen zu sehen zur Verwirklichung der under Schweiz? Tustinst zue D. Geweiße

Wir recnnen auf Euer Entgegenkommen und sprechen den Wunsch aus, Ihre Antwort b's spätestens Ende Oktober zu erhalten.

Bern, im September 1887.

Das Aktionskomité des schweizer. Arbeitertages.

N. B. Die Antworten sind zu adressiren an Niffeler, Präsident des Aktionskomité, Café Rütli, Bern. Questionnaire du comité d'action de Berne aux sociétés ouvrières (1887).

l'égara. ¹⁰ Et ne donnera pas le moindre écho à l'activité du comité de Berne... Le 22 février 1888, le gérant du journal, Louis Buholzer, dans une lettre à un membre du Comité d'action de Berne, le cordonnier Nyffeler, écrit que la prochaine livraison du journal «contiendra votre article et que, selon votre désir, vous pourrez faire les corrections voulues avant de procéder à un tirage d'exemplaires à part». ¹¹ Mais il semble qu'il y ait eu, au dernier moment, un refus de publication, car aucun des numéros ultérieurs ne contient le moindre texte pouvant provenir de Berne. Ce qui n'est pas sans rapport avec le silence constant de la feuille genevoise à l'égard des activités du Comité d'action. Celui-ci, sous l'impulsion de Steck, mettait maintemant au premier plan la propagande pour les idées socialistes, et non plus seulement pour la «réforme sociale». Or la majorité des organisations ouvrières genevoises demeurait apolitique ou sous l'influence des radicaux.

Un autre épisode est révélateur du désintérêt romand à l'égard du Comité d'action. Celui-ci dénonçait vigoureusement les mesures répressives qui se multipliaient à l'encontre des socialistes allemands réfugiés en Suisse (perquisitions chez certains militants de Bâle, soupçonnés d'envoyer clandestinement des écrits socialistes en Allemagne, ce qui ne contrevenait nullement aux lois suisses !). Dès mars 1888, le *Schweizerische Sozialdemokrat*, l'organe de Steck, à Berne, l'*Arbeiterstimme* de Zurich ainsi que le *Basler Arbeiterfreund*, c'est-à-dire les trois feuilles sociales paraissant alors en Suisse, firent campagne, avec le *Grütlianer*, contre le crédit de 20'000 fr. demandé par le Conseil fédéral pour la police politique. Si l'on fait taire nos camarades étrangers, notre tour à nous viendra rapidement car nous aussi, nous sommes les ennemis du tout puissant sac d'argent, expliquait l'*Arbeiterstimme* des 17 et 21 mars 1888. Et de dénoncer la servilité croissante du Conseil fédéral à l'égard de Bismarck, pour des considérations d'ordre économique et commercial.

Toute autre est l'attitude de la *Voix du Peuple*, l'«organe ouvrier de la Suisse romande», «obligatoire pour les membres du Grutli de langue française». Le 24 mars 1888, il publie le discours du conseiller fédéral radical Numa Droz en faveur du crédit, puis, le 31 mars, se fait l'interprète des critiques les plus modérées qui redoutent les excès dans l'application et l'exécution. Bien que l'interruption de la parution du journal jusqu'au 13 octobre nous prive d'autres commentaires, on voit que sa position ne correspondait nullement à celle des socialistes de Berne, Bâle et Zurich.

On aura une autre preuve de ce décalage lorsque, le 18 avril 1888, le Conseil fédéral expulsa les rédacteur, diffuseur, imprimeur et administrateur du *Sozialdemokrat*, l'organe des socialistes allemands : Eduard Bernstein, Julius Motteler, Leonhard Tauscher, Hermann Schlüter; les ma-

nifestations de solidarité et de protestation se multiplièrent. Le devoir des socialistes suisses est de remplacer les expulsés et de poursuivre leur oeuvre, affirmait l'*Arbeiterstimme* du 21 avril; et, effectivement, le *Sozialdemokrat* continua à paraître à Zurich sous la responsabilité de Conzett jusqu'au 22 septembre 1888, date à laquelle il fut transféré à Londres. Le dimanche 22 avril, des meetings et cortèges se déroulèrent à Zurich et à Berne, où les manifestants allèrent acclamer Louis Ruchonnet qui, au Conseil fédéral, s'était opposé à l'expulsion, l'avait fait mentionner au procès-verbal de la séance et l'avait fait savoir à la presse. A Bâle, Bienne, en d'autres villes, des manifestations eurent lieu. Le soir du 5 mai, un repas et une assemblée familière réunirent les socialistes de Zurich, allemands et suisses, ainsi que les quatre expulsés que l'on accompagna ensuite jusque sur le quai de la gare...

A Genève, le 22 avril, le Grütliverein avait décidé d'organiser, avec les autres sociétés ouvrières, une manifestation contre l'expulsion. On comptait pour cela sur l'élément romand que l'on espérait voir prendre la tête du mouvement, ne fût-ce que pour démentir le correspondant du Bund qui prétendait qu'à Genève tout le monde approuvait la décision fédérale. Mais, malgré tous les efforts des socialistes alémaniques et allemands, la réponse des organisations ouvrières romandes et du Parti national ouvrier fut négative. Les «Allemands» furent donc seuls à organiser le meeting qu'ils tinrent le dimanche 6 mai. Manquant d'orateurs capables, ils avaient fait venir, aux frais du Comité d'action, Hans Mettier de Bienne. Au dire de celui-ci, les 200 assistants constituaient un succès, pour une conférence en allemand. Des Romands étaient également venus, à l'intention desquels on résuma en français les propos de Mettier. «Je me suis efforcé, écrivait-il [...] de montrer qu'avec l'arrêté d'expulsion, une nouvelle politique dangereuse s'introduit dans la conduite de la police des étrangers, laquelle menace également les libertés constitutionnelles des citoyens suisses». 12 En conclusion, l'assemblée se rallia à la protestation du Grütliverein de Berne, rédigée par Steck, et déjà adoptée par les sociétés ouvrières de Berne et d'autres villes, ainsi que par le Comité d'action. C'était, sur une question politique nationale, qui soulevait en même temps le principe de la solidarité ouvrière internationale, la réalisation et l'affirmation de l'unité de vue d'une partie importante des organisations ouvrières de Suisse. Mais la plupart des Romands demeurait encore à part.

Et ils le restèrent durant toute la période qui précéda et suivit le congrès de Berne du 21 octobre 1888, au cours duquel fut approuvé le programme et les statuts du nouveau parti et que l'on considère comme l'acte de fondation du PSS.¹³ Certes, le Comité d'action était bien conscient de cette lacune et on



Le permier timbre pour le paiement des cotisations (1889).

lit dans ses procès-verbaux, en date du 5 septembre 1888: «qu'il est dans l'intérêt de la fondation du parti que les camarades de Suisse romande soient amenés à collaborer». ¹⁴ Mais Aloys Fauquez, le président de la Fédération vaudoise des sections du Grütli, invité à la réunion préliminaire du 16 septembre, à Aarau, où devait être débattu le projet de programme, ne vint pas : «Je suis très honoré de cette marque de confiance et me serais fait un véritable plaisir d'assister à cette réunion si malheureusement je ne devais, pour cause de famille, faire un voyage, qui tombe juste sur l'époque de votre assemblée, voyage qu'il m'est de toute impossibilité de renvoyer. Je n'en serai pas moins de coeur avec vous et je voudrais vous prier, si ce n'était abuser de votre complaisance, de me tenir au courant des décisions qui auront été prises par vous». ¹⁵

A Genève, le cordonnier Geiser, secrétaire du Comité central des sociétés ouvrières, dut également décliner l'invitation. Selon ses dires, le Comité cantonal (des sociétés «allemandes») reconnaissait l'utilité d'un parti socialiste solidement organisé; mais la question n'avait pas encore été discutée à la base, dans les diverses sociétés. Quant à l'élément romand, il n'y fallait pas compter pour le moment. Ces gens n'ont pas la moindre notion du socialisme, estimait-il, et leurs chefs ne sont pour la plupart que des chasseurs de places («Stellenjäger»), d'ailleurs déchirés par des rivalités personnelles. Néanmoins Geiser espérait encore envoyer à Berne, au congrès du 21 octobre, une délégation de Genève. Malheureusement il n'en sera rien et Joseph Geiser sera le seul à faire le voyage. La *Voix du Peuple* gardera le silence le plus complet tant sur le congrès que sur les activités du nouveau parti.

Celui-ci, une fois constitué, se devait de trouver quelques points d'appui en Suisse romande. A Genève, une Mitgliedschaft, composée presque exclusivement de Suisses alémaniques, s'était formée. Cependant son activité était des plus réduites et elle devra se reconstituer à plus d'une reprise. Il en était à peu près de même dans les autres villes romandes. Pour remédier à cette situation peu satisfaisante, deux voies se dessinaient pour les dirigeants du PSS: utiliser les noyaux existant ici ou là en Suisse romande pour servir de relais à la propagande du nouveau parti; essayer d'intégrer les organisations ouvrières romandes dans les actions nationales du PSS.

La première se heurtait à l'obstacle de la langue, car la plupart des relations de Steck en Suisse romande étaient des Allemands ou des Alémaniques. Même s'ils parlaient suffisamment le français pour les besoins de la vie quotidienne, cela ne leur permettait guère de prendre la parole en public. Néanmoins Steck eut recours à certains d'entre eux. Ainsi, en mai 1889, il demanda à Geiser, à Genève, de se charger d'une assemblée de propagande à Lausanne en faveur du nouveau parti, organisée par les militants de cette ville («unsere Vertrauensmänner»). Pour le cas où son correspondant se sentirait insuffisamment préparé du point de vue théorique, Steck lui proposa de recourir à l'aide de Hans Müller, un jeune universitaire allemand, qui séjournait alors à Genève et qui deviendra, au début des années 1890, l'un des principaux représentants de l'aile «gauchiste» des «Jeunes», au sein du Parti social-démocrate d'Allemagne. En sa qualité d'étranger, il s'en tiendrait aux questions théoriques et scientifiques, tandis que Geiser, qui présiderait l'assemblée, en tirerait les leçons politiques et pratiques.17

Mais ces efforts n'eurent pas grand succès, à en croire le rapport d'activité du parti pour 1888-1889 : «En Suisse française, notre organisation ne put prendre quelque peu pied que parmi les Suisses allemands. Il manquait jusqu'à maintenant même, malgré divers efforts, une traduction française de notre programme et un manifeste en français. En outre le comité est encore presque sans aucune adresse sûre de camarades suisses français et là-bas le terrain est, d'une manière générale, l'un des plus défavorables pour la doctrine démocrate-socialiste». 18

Autre tentative, plus tardive mais plus importante : le regroupement de quelques militants, dans le Jura, pour y publier un hebdomadaire français : Le Socialiste, «organe romand du Parti socialiste-démocratique suisse et de la Fédération ouvrière jurassienne». Le congrès d'Olten du PSS, les 28 et 29 novembre 1892, avait voté une subvention de 200 fr. en faveur du journal, mais celui-ci ne tarda pas à disparaître après 7 numéros (janvier-février 1892). Il avait pourtant suscité, en dehors même du Jura, de nombreux espoirs, comme en témoigne cette lettre de Geiser, de Genève, qui, en transmettant à Jules Chatelain, le rédacteur, trois abonnements et ses regrets de ne pas en avoir fait plus à cause d'un surcroît de travail et d'ennuis de santé, ajoute qu'«il est absolument indispensable d'avoir, pour la Suisse ro-

mande, une feuille qui représente, sans se laisser effrayer, les intérêts des ouvriers», car les journaux radicaux bourgeois «à la *Genevois*» (l'organe de Georges Favon) et messieurs les radicaux ne sont pas favorables aux travailleurs et ne se déclarent «socialistes» que pour autant que cela ne mette pas en cause leur soif d'argent.

Dans une autre lettre à la direction du parti, passée de Berne à Bâle à la fin de 1891, le même Geiser insiste sur les perspectives peu favorables en Suisse romande, où les travailleurs sont peu informés des problèmes socialistes; «une presse de principe manque ici malheureusement; le *Socialiste* de St-Imier est certes bien écrit, mais – c'est bien compréhensible – est encore trop jeune et par cela sans influence; je souhaite qu'il apporte quelque lumière dans les têtes».²⁰

La formation d'un noyau socialiste dans le Jura se heurtait à de nombreux obstacles. Outre les rivalités personnelles, les tiraillements avec le Grütli, qui disposait déjà d'un journal avec la Sentinelle et qui n'entendait pas s'effacer au profit du nouveau parti, une autre difficulté provenait de la présence d'un certain nombre de libertaires et d'anarchistes, dont quelques-uns étaient issus de l'ancienne Fédération jurassienne de la première Internationale. Bien que la grande vague des attentats anarchistes n'ait commencé, en France, qu'à partir de mars 1892, un certain nombre de faits analogues en Allemagne et en Autriche avaient déjà contribué à alimenter une certaine phobie antianarchiste. En Suisse même, alarmé par une dénonciation anonyme selon laquelle des anarchistes s'apprêtaient à faire sauter le Palais fédéral pendant une session parlementaire, le Conseil fédéral avait, en 1885, nommé un procureur général de la Confédération extraordinaire, chargé de mener une enquête complète sur les anarchistes en Suisse. Ceux-ci apparaissent donc comme indissolublement liés aux attentats, aux assassinats, au maniement de la dynamite. Comme leur critique du capitalisme se recoupe avec celle des socialistes, les adversaires de ces derniers n'hésitaient pas à les assimiler à ceux-là pour les déprécier aux yeux d'une opinion publique effrayée. D'où la tendance des sociaux-démocrates à se démarquer de plus en plus nettement de ce dangereux voisinage. Mais ne risquaient-ils pas, ce faisant, de repousser des militants sincères et dévoués du mouvement ouvrier? C'est ce qu'avait fort bien compris Albert Steck qui, interrogé par Jules Chatelain sur l'attitude à prendre devant les libertaires qui voudraient adhérer au Parti socialiste, lui répondait, le 31 octobre 1891: «Je crois que vous pouvez bien délivrer des cartes aux anarchistes, sous condition qu'ils acceptent notre programme de parti. Je suis même persuadé que vous n'avez tant d'anarchistes chez vous que parce qu'il vous manque encore un vrai parti démocrate-socialiste. Je crois que les anarchistes suisses du Vallon peuvent devenir nos meilleurs membres du parti, du moment où nous serons en état de leur expliquer notre programme et notre tactique comme parti politique. Il faut seulement leur donner les lumières nécessaires et leur montrer que nous sommes un parti franchement révolutionnaire, mais qui choisit les moyens les plus efficaces pour arriver au but, c'est-à-dire la voie légale, qui nous offre en Suisse des expédients beaucoup plus sûrs que la force et la violence.²¹

En somme, pour Steck, la constitution d'un parti «franchement révolutionnaire», c'est-à-dire désireux de réaliser une société en rupture avec le capitalisme, devait rallier les révolutionnaires sincères qui s'étaient dirigés vers l'anarchisme parce qu'ils étaient rebutés par la politique de réforme sociale et d'alliance avec les radicaux pratiquée par le Grütli. C'était faire preuve d'une largeur de vue d'autant plus remarquable qu'à l'époque la polémique entre anarchistes et socialistes était des plus violentes.

Un autre moyen de développer le parti et de favoriser son implantation consistait à lancer des actions à l'échelle nationale. Relevons à ce sujet que le Parti socialiste était, à l'époque, le seul parti réellement existant et agissant sur ce plan; les autres, même quand ils étaient présents dans tous les cantons, n'étaient qu'un conglomérat d'organisations locales, sans direction centrale et souvent divisés entre tendances. Le referendum, introduit dans la constitution de 1874, offrait une possibilité que le jeune parti saisit, dès 1889, pour essayer de mettre en échec la loi du 28 juin 1889, instituant un Ministère public fédéral permanent (jusque-là, le Conseil fédéral se bornait, en cas de besoin, à nommer un procureur général extraordinaire), chargé de la direction de la police politique. Cette institution hybride, qui viole ouvertement le principe de la séparation des pouvoirs (qui, il est vrai, ne figure pas dans la constitution fédérale), n'était pas seulement, aux yeux des socialistes, une monstruosité juridique. Ils y dénoncèrent aussitôt une marque de servilité à l'égard de l'étranger, une concession à Bismarck au lendemain de l'affaire Wohlgemuth et une atteinte au droit d'asile. Ils y virent une atteinte aux libertés et aux principes démocratiques, entraînant l'institutionnalisation du mouchardage. Se refusant à être dupes des assurances données par le Conseil fédéral, ils affirmaient qu'en fait la loi était dirigée avant tout contre eux et qu'elle entraînait une collaboration avec les polices étrangères, ouvrant ainsi la voie à une Internationale policière antisocialiste.

Aussi, malgré le vote unanime de l'Assemblée fédérale, le comité du parti lança un referendum. Cependant, si la nouvelle loi avait suscité des critiques et quelques craintes dans les milieux démocrates et chez certains radicaux, l'opinion publique était loin de lui être hostile. Elle était rassurée par l'assurance que la surveillance serait exercée exclusivement sur les étrangers et plus particulièrement sur ceux qui seraient suspectés d'espionnage politique (les socialistes avaient justement démasqué, en 1887-1888 plusieurs mouchards et provocateurs au service de la police de Berlin) et sur les anarchistes.

La plupart des organisations ouvrières de la Suisse romande, très liées aux radicaux, se laissèrent rassurer par ces arguments. D'ailleurs, au Conseil fédéral, le radical vaudois Louis Ruchonnet, que nous avons vu s'opposer à l'expulsion des rédacteurs du *Sozialdemokrat* défendait la nouvelle loi. D'où une véritable absence de la Suisse romande lors de la collecte des signatures et l'échec de celle-ci : 23'928 au lieu des 30'000 nécessaires. Les cantons de Zurich, Berne et St-Gall avaient fourni plus de la moitié des signatures, tandis que Genève, Neuchâtel, le Valais et le Tessin n'en avaient pas réuni plus de 1'100 tous ensemble !²²

Cette première tentative de referendum s'achevait ainsi par un échec d'autant plus grave qu'il rendait manifeste l'incapacité du parti à mobiliser et à entraîner les organisations ouvrières romandes. Certes, Steck avait raison de souligner que «pour la première action politique autonome de la classe ouvrière socialiste, c'est tout à fait satisfaisant»,²³ car, pour un nouveau parti sans expérience, ces quelque 24'000 signatures représentaient un fait positif. Sans parler de la campagne elle-même, qui avait permis de diffuser, dans la population, les objections à l'égard de la police politique.

Inutile d'ajouter que l'avenir se chargea de justifier amplement les craintes des socialistes. En février 1891, Geiser, d'origine bernoise, militant dont nous avons déjà parlé, eut la preuve que c'était bien sur ordre du procureur général de la Confédération, que le police genevoise l'interrogeait, lui, citoyen suisse, sur ses activités politiques.²⁴ Par la suite, on baptisera «anarchistes» tous ceux que l'on voulait surveiller et les archives du Ministère public fédéral prouvent aux historiens d'aujourd'hui que la surveillance policière dénoncée par les socialistes de 1889 est rapidement devenue une habitude et s'est étendue aux citoyens suisses. Quant à la collaboration avec les polices étrangères, elle débuta très tôt et fut institutionnalisée à la suite de la conférence internationale antianarchiste de Rome, en 1898.

Si la lutte contre la police politique constituait, en quelque sorte, un acte d'auto-défense des socialistes suisses contre une institution répressive qui les menaçait, elle comportait également un aspect internationaliste : il s'agissait de sauvegarder la possibilité, pour les socialistes étrangers (et surtout allemands), de poursuivre leur combat en Suisse. C'est ce caractère

de solidarité internationale, lié à la défense des traditions de liberté et d'asile, qui dominera dans le second referendum lancé par les socialistes, en 1892, contre la loi sur l'extradition. Celle-ci était née des critiques qui s'étaient élevées, aux chambres fédérales, lors de la discussion d'un traité d'extradition avec l'Autriche, en 1888. Tout en excluant, théoriquement, les crimes et délits politiques des motifs d'extradition, il les réintroduisait de fait en prévoyant que celle-ci pourrait être accordée si les actes motivant la demande constituaient «un délit de droit commun à teneur des lois de l'Etat requis». En d'autres termes, un assassinat politique pouvait donner lieu à l'extradition. On visait par là les attentats anarchistes, mais la formulation ouvrait la voie à toutes les interprétations.

Finalement, le Conseil fédéral préféra retarder la signature du traité avec l'Autriche pour préparer une loi sur l'extradition qui servirait de base à tous les traités ultérieurs. Elaborée en 1890, elle suscita aussitôt des critiques de la part des démocrates et des socialistes qui y voyaient une atteinte au droit d'asile. Elle prévoyait en effet que, même si les motivations et les buts d'un acte étaient politiques, il pouvait donner lieu à extradition si son caractère prédominant relevait du droit commun. Cette notion de délit ou de crime complexe, ayant un double caractère : politique et de droit commun, impliquait un examen attentif et un jugement circonstancié pour déterminer lequel des deux prédominait. Cette tâche revenait au Tribunal fédéral.

En novembre 1890, le congrès du PSS, réuni à Berne, décidait de lancer un referendum pour le cas où le projet serait adopté sans modification substancielle. En août, l'assemblée des délégués du Grütli avait déjà pris une position analogue. La loi sera finalement adoptée le 22 janvier 1892, contre une opposition de 30 voix au Conseil national : celles des démocrates, d'un certain nombre de radicaux, des libéraux bâlois et de Decurtins, catholique social grison.

Par l'intermédiaire du conseiller national zurichois Jakob Vogelsanger, un grutléen qui avait été élu sur les listes démocrates et qui est considéré comme le premier conseiller national socialiste, le comité directeur du Parti socialiste avait fait demander aux autres députés démocrates s'ils acceptaient de lancer le referendum en commun. A la suite de ses tractations avec les Locher, Curti, Scherrer et autres, Vogelsanger répondit que ceux-ci se prononçaient tous contre le lancement du referendum, trouvant que ce serait diviser inutilement la force qu'ils se préparaient à consacrer au lancement de leur initiative en faveur de l'élection du Conseil fédéral par le peuple. Ils redoutaient en outre que le referendum ne déchaînât des passions qui se retourneraient contre ses auteurs et nuiraient au mouvement de ré-

forme sociale. Ils prétendaient que leurs adversaires allaient les stigmatiser comme «anarchistes» et amis des «incendiaires étrangers», que le droit d'asile serait commenté et interprété dans l'esprit le plus restrictif et qu'il serait difficile de s'opposer aux préjugés systématiquement entretenus. De son côté, le comité central du Grütli relevait que nombre de ses adhérents, tout en condamnant la loi, élevaient de sérieuses réserves à l'égard d'un referendum et de ses chances, «puisque l'aversion de notre population en général contre les éléments étrangers se trouvant en Suisse est trop notoire, et parce qu'une campagne sans succès ferait indubitablement subir au parti un affaiblissement».²⁵ Aussi le Grütli réservait-il encore sa décision. La commission bâloise qui dirigeait alors le Parti décida, malgré le délai référendaire très bref, de consulter les membres du comité directeur et les militants (Vertrauensmänner).

La position de Steck mérite une brève analyse. Avant même la circulaire de Bâle, il se prononçait, conformément aux décisions de 1890, pour le lancement du referendum. Il y voyait justement, pour les socialistes, l'occasion de se démarquer des autres partis : «Il me paraît également que déjà notre autonomie à l'encontre des démocrates exige le referendum. Ceux-ci condamnent aussi la loi, mais leur conduite est déterminée par un de ces compromis bien connus avec le Conseil fédéral et d'autres chefs de parti». Il s'élevait contre toute concession tactique aux démocrates; l'élection du Conseil fédéral par le peuple n'était pas urgente pour les socialistes; de toute manière, elle ne se réaliserait pas avant longtemps, et même si elle était introduite, cela ne changerait rien à la constitution du gouvernement et ne serait nullement favorable aux socialistes. Pour ceux-ci, les raisons des démocrates n'étaient pas valables. Revenant au referendum, il ajoutait : «Si le peuple est excité contre nous, cela ne fera que renforcer notre position particulière, la conscience de classe, la conscience révolutionnaire des nôtres. Que nous remportions alors la victoire est une chose secondaire, si nous nous affirmons comme parti (Wenn wir uns als Partei gewinnen). Nous ne pouvons laisser passer aucune bonne occasion de nous distinguer d'une façon autonome et en tant que parti particulier; car le plus grand danger, pour le Parti socialdémocrate suisse, c'est qu'il disparaisse parmi les partis bourgeois».

Et, quelque temps plus tard, Steck résumait ainsi ses arguments en faveur du referendum :

- «1- La loi est un pas en arrière que l'on ne pourra facilement annuler, devant la pression des puissances étrangères.
- 2- Dans le canton de Berne au moins, de nombreux radicaux aideront le parti dans cette affaire, ce qui renforcera la position de celui-ci.
- 3- L'action politique en elle-même tend à renforcer tout jeune parti; le refe-

rendum correspond à la politique suivie par notre parti dès ses débuts (procureur général et police politique) et l'on doit être conséquent pour gagner le respect».²⁶

A Lausanne, le comité local du parti déclarait vouloir soutenir le referendum par tous les moyens en son pouvoir:

«1– Nous avons le devoir, envers les socialistes étrangers, de faire de l'agitation contre la loi honteuse si nous ne voulons pas nous attirer des reproches et même si nous ne réunissons pas assez de signatures, ce dont nous doutons encore un peu, nous pourrons au moins dire, après : nous avons fait notre possible.

2-Nous ne pouvons pas bien concevoir comment un mouvement référendaire nuirait beaucoup à l'initiative pour l'élection du Conseil fédéral par le peuple, comme M. Vogelsanger le pense, et en ce qui concerne le déchaînement des passions et le fait d'être décriés comme anarchistes, et «amis des incendiaires étrangers», cela nous paraît être une mauvaise excuse, car si nous voulons et pouvons accomplir quoi que ce soit et ne nous attirer de dures paroles d'aucun côté, ou être nantis de l'approbation unanime de messieurs les Conseillers nationaux, alors il vaudra mieux ne plus rien faire mais dire oui et amen à tout et fermer sa gueule.

Donc, en conclusion, marcher, même isolément, si le Grütli ne veut pas collaborer; ou comment devrions-nous nous justifier devant les camarades étrangers, si nous demeurons les bras croisés ? Monsieur Ruchonnet en aurait trop de plaisir, si son oeuvre était acceptée sans autre».²⁷

La direction du parti à Bâle avait perdu du temps en négociant avec les démocrates et en consultant les militants, malgré la décision de 1890 qui lui aurait permis de lancer le referendum sans attendre. Or le délai pour recueillir les signatures s'achevait le 28 avril et leur récolte ne commença pas avant le mois de mars, en collaboration avec le Grütli, qui s'était finalement décidé à soutenir le referendum, tout comme l'USS.

L'argumentation, formulée sous forme d'un appel en allemand, diffusé par tracts, mérite quelque attention. Elle portait avant tout sur l'imprécision de la notion de crime ou délit à motivation ou but politique mais ayant un caractère de droit commun prédominant, laquelle permettait toutes les interprétations. En outre, une fois l'extradition accordée, la Suisse n'avait plus aucune garantie que l'Etat étranger respecterait les conditions mises à cette extradition (non poursuite pour d'autres motifs politiques, etc.). De plus, ce n'était pas seulement l'auteur et les participants, mais aussi celui qui avait favorisé l'acte incriminé qui pouvait être extradé. L'examen des demandes d'extradition plaçait la Suisse aux ordres des polices étrangères en l'obligeant à arrêter ceux qui lui étaient dénoncés, à

perquisitionner et à saisir toutes les pièces pouvant servir de preuves. Et l'appel revenait à plusieurs reprises sur cette soumission à la diplomatie étrangère et à ses vues «monarcho-despotiques». D'ailleurs, même la nécessité d'une telle loi n'était pas évidente, si ce n'est pour les chancelleries étrangères.

Malheureusement ce texte ne fut même pas traduit, malgré le souhait des socialistes de Genève qui travaillaient en collaboration avec le Grütli allemand. Malgré cette lacune fâcheuse, l'agitation se développait en Suisse romande. Même une petite localité comme Le Sentier s'y mettait, grâce au petit noyau socialiste qui s'y était formé autour d'un employé, Emile Piguet : «Ancien membre de la société Helvetia de Lausanne, actuellement membre de la section du Grutli Sentier-Le Brassus, j'ai toujours été un adepte du parti ouvrier. Aujourd'hui, plus que jamais, j'ai le désir de me vouer à la réalisation des questions intéressant la classe des travailleurs à laquelle je suis fier d'appartenir. Je désire, avec quelques amis, organiser une propagande dans notre contrée à l'effet de grouper sous le drapeau du parti tous les amis de notre cause», écrivait-il, le 18 février 1892, en demandant des exemplaires des statuts et du programme et en priant la direction de Bâle de l'inscrire comme membre. Le 19 avril, il envoyait 43 signatures, chiffre très honorable pour une petite localité et un groupe restreint qui venait tout juste de se constituer. A Morat, c'étaient 204 signatures. A la Chaux-de-Fonds, selon le président du Grutli romand, beaucoup de signatures avaient été biffées lors du contrôle par la commune. C'est une plainte qui revient assez fréquemment et qui résulte probablement de la mauvaise volonté des autorités, mais aussi de l'inexpérience des militants, qui avaient fait signer sur la même feuille des électeurs de communes différentes. «Et nous avons eu bien de la peine à en récolter, à la suite des événements survenus dernièrement à Paris», ajoutait le correspondant chaux-de-fonnier.²⁹ En effet, durant tout le mois de mars, les explosions dues à Ravachol avaient, tant en Suisse qu'en France, excité l'opinion publique contre les anarchistes et influé sur la collecte des signatures. A l'expiration du délai référendaire, il n'y en avait que 21'000 environ au lieu des 30'000 nécessaires.

L'action se soldait ainsi par un échec indéniable; mais, si l'on considère les choses à plus long terme, si l'on abandonne le point de vue parlementaire et si l'on se rappelle les vues de Steck, l'échec n'est peut-être pas si complet qu'il n'y paraît au premier abord. Le jeune parti avait bien affirmé son identité, se différenciant des démocrates et des radicaux de gauche sans toutefois se couper de leur clientèle, puisque les arguments socialistes reprenaient en grande partie les critiques de ces milieux. D'autre part, contraire-

ment à 1889, les organisations ouvrières romandes s'étaient jointes à la campagne; modestement certes, handicapées par le manque de matériel en langue française, mais toutes d'accord avec les socialistes alémaniques.

L'avenir allait montrer combien les craintes des opposants à la loi sur l'extradition étaient fondées. En 1900, après l'assassinat du roi d'Italie Umberto I par un anarchiste, la police neuchâteloise avait arrêté un Italien nommé Jaffei, qui se faisait remarquer par la violence de ses propos et son approbation du crime. Hâbleur, il prétendait avoir été au courant des préparatifs de celui-ci et avait même écrit une lettre de félicitation et d'encouragement à Bresci, l'auteur de l'attentat, dans sa prison. Le Conseil fédéral venait de décider son expulsion, lorsque l'Italie demanda de la suspendre afin de réclamer son extradition. Le Tribunal fédéral, considérant l'attentat comme un crime de droit commun, l'accorda, afin que Jaffei pût être jugé comme complice. Celui-ci sera d'ailleurs acquitté par le tribunal de Milan, vu le vide du dossier, en dehors des vantardises de l'inculpé.

Au lendemain de la révolution russe de 1905, les autorités tsaristes avaient réclamé à la Suisse l'extradition de révolutionnaires impliqués dans des attentats ou des «expropriations». Le Tribunal fédéral les avait généralement rejetées, mais, sensible à un retournement de l'opinion publique à l'encontre des Russes réfugiés en Suisse, il accorda, en 1908, celle de Victor Platonovitch Wassilieff qui, sur l'ordre du Parti socialiste révolutionnaire, avait abattu, en 1908, le chef de la police de Pensa. Malgré les appels du Bureau socialiste international et de nombre d'écrivains et de personnalités européennes, le malheureux fut livré à la Russie.

Le droit d'initiative constitutionnelle, introduit sur le plan fédéral en 1891, offrait une autre possibilité d'action au jeune parti qui en profita pour lancer, en 1893, une initiative pour le droit au travail, qui sera repoussée par 308'289 voix contre 75'880, le 3 juin 1894. Mais nous n'en dirons pas plus pour nous occuper de ce qui allait permettre au Parti socialiste d'unir, en une action commune, à l'échelle de la Suisse, les forces encore dispersées du mouvement ouvrier : la manifestation du Premier Mai.

On sait que c'est le congrès international ouvrier socialiste de Paris, lequel marque par ailleurs le début de la deuxième Internationale, qui avait décidé une manifestation internationale en faveur de la journée de huit heures pour le 1er mai 1890. Personne n'avait pensé à la renouveler, mais ce fut son succès qui incita, un peu partout, ses organisateurs à la rendre annuelle.

L'USS, le Grütli et le PSS avaient envoyé des délégués au congrès de Paris, mais ce ne sera qu'au début de 1890 que l'on commença, dans la presse ouvrière et socialiste, à se préoccuper de la journée du 1er mai. Son organi-

sation posait plusieurs problèmes: pour frapper l'opinion publique, la manifestation devait se dérouler durant la journée, ce qui impliquait l'arrêt du travail. Fallait-il pour cela courir le risque de renvois massifs? Les ouvriers accepteraient-ils de perdre le salaire d'un jour ou d'une demi-journée, en s'exposant à perdre leur emploi; n'était-il pas préférable de repousser la manifestation au soir ou même au dimanche suivant? Fallait-il organiser des cortèges à travers les villes ou se contenter de réunions en salle? Telles étaient les questions que l'on commença à débattre dès le début de 1890. Le Grütli se prononçait contre le chômage, persuadé qu'on ne pourrait gagner les ouvriers à cette idée. Une grande partie de ses sections approuva, tandis que d'autres se divisaient ou même s'élevaient contre l'attitude de leur direction et du *Grütlianer*. La position du Grütli sera encore renforcée par la déclaration de la fraction socialiste au Reichstag, qui jouissait d'un grand prestige chez les socialistes suisses et qui se prononça pour un report au premier dimanche de mai (18 avril).

Les syndicats, encore faibles, étaient divisés. La plus grande fédération, celle des ouvriers métallurgistes, qui venait d'adhérer à l'USS, refusa de se prononcer, laissant ses sections locales choisir.

Ce fut alors le mérite de Steck, de réagir avec vigueur, dans le *Schweizerische Sozialdemokrat*. Pour lui, l'essentiel, c'était l'arrêt volontaire du travail qui constituait une «libre action» de la classe ouvrière contre le système qui l'asservissait, la preuve faite publiquement de sa volonté d'autoémancipation. Certes les ouvriers s'exposaient à un renvoi, mais plus ils seraient nombreux, plus le risque diminuerait. D'ailleurs n'était-ce pas le sort même du salarié que d'être à la merci de son employeur? Pourquoi seule la classe dirigeante aurait-elle le droit d'imposer à tous ses propres fêtes? Un jour chômé à l'initiative de la classe ouvrière constituait en lui-même un «grand mouvement social et culturel». Pour Steck, la manifestation de rue était fondamentale, et il s'opposait à ceux qui, comme Vogelsanger, prétendaient au contraire que l'important, c'était la réunion publique que l'on tiendrait et où l'on exposerait les arguments en faveur de la journée de huit heures.³⁰

L'intérêt de cette polémique, dont nous avons essayé de présenter l'essentiel, c'est de nous montrer, à travers l'avis des uns et des autres, la conception que l'on se faisait du Premier Mai : manifestation de rupture, affirmation de la radicalité impliquée par la revendication socialiste ou simple réunion traditionnelle pour obtenir une réforme législative. Pour une partie des Grütléens et des démocrates, seule cette dernière forme était véritablement moderne, tandis qu'un 1er mai chômé avec défilé s'apparentait aux actions irraisonnées des premiers temps du mouvement ouvrier, à ses in-

surrections sanglantes rendues inutiles par le développement de la démocratie.³¹

Bien sûr, en intervenant ainsi au nom du Parti socialiste, Steck n'entendait pas se substituer aux syndicats dont le rôle était primordial pour le succès de la journée. Mais cette très ferme prise de position correspondait aux sentiments profonds et à la sensibilité des ouvriers organisés ou en voie de l'être, comme en témoigne le succès du 1er mai 1890, surtout là où, comme à Berne, l'arrêt du travail avait accompagné la manifestation de rue. En d'autres endroits, les réticences du début avaient cédé devant l'assentiment qu'avait rencontré le projet de manifestation. C'est le cas de Lausanne, où le cortège et le meeting se déroulèrent le soir seulement; la journée fut d'ailleurs à l'origine de la fondation, quelque temps plus tard, de l'Union ouvrière lausannoise.³²

A La Chaux-de-Fonds, on n'avait pas chômé toute la journée, mais seulement après huit heures de travail, c'est-à-dire à partir de 16.30-17.00. A Genève, les principales associations ouvrières n'avaient pas appelé à la cessation du travail, mais à un meeting, le soir, dont le principal orateur n'était autre que Georges Favon, le leader radical dont nous avons déjà évoqué les idées progressistes. Une minorité cependant, formée essentiellement du petit noyau des socialistes alémaniques, allemands et d'étudiants bulgares, polonais et russes, tout en participant au meeting du soir, avait organisé une «matinée internationale», dans un guinguette proche de la ville.

Ce premier 1er Mai nous permet de dégager quelques traits qui ne feront que s'accentuer par la suite. Son aspect volontairement international et internationaliste, tout d'abord : non seulement on le proclame dans les discours, mais encore, comme, en Suisse, la classe ouvrière a un caractère de plus en plus multinational, du fait de l'immigration, on fera appel à des orateurs de langues et de nations diverses. Autre trait : l'aspect festif, intimement lié à la manifestation politique. La cessation du travail, c'est la rupture de l'activité quotidienne; elle s'apparente à un dimanche ou à un jour de fête. D'ailleurs, en allemand, le verbe «feiern» employé pour cela a le double sens de s'abstenir de travailler et de célébrer une fête... La «matinée internationale» de Genève où, à côté des discours, jeux, chants et productions diverses agrémentaient la réunion; la soirée familière organisée à La Chaux-de-Fonds après le meeting, témoignent de cet aspect, tout comme ces ouvriers allemands d'une fabrique de cigares, à Payerne, dont beaucoup étaient nouvellement arrivés de Brême et de Hambourg : ils n'organisent aucun meeting mais, le matin du 1er mai, ils parcourent en chantant les rues de la petite ville et passent le reste de la journée en une joyeuse tournée d'auberges. Incontestablement, dans cet exemple, la

«manifestation» prend l'aspect du «lundi bleu» traditionnel, encore largement répandu à l'époque et par lequel les ouvriers réagissaient contre la discipline industrielle à laquelle ils étaient de plus en plus soumis.

C'est en cela que l'insistance de Steck sur l'interruption du travail répondait au sentiment latent de nombre d'ouvriers. Le succès de la journée, célébrée, même de façon modeste, dans 34 localités, dont 9 en Suisse romande (Genève, Lausanne, Ste-Croix, Yverdon, Payerne, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Neuchâtel, Dombresson), incita aussitôt ses organisateurs à en prévoir le renouvellement pour 1891, puis pour les années suivantes.

Dernier trait, caractéristique de la Suisse romande : la participation d'orateurs radicaux, comme Georges Favon à Genève. Elle n'était pas particulièrement appréciée des socialistes, qui cherchaient justement à détacher les masses ouvrières du radicalisme. Le renforcement du socialisme et son affirmation plus marquée à l'encontre des partis bourgeois rendirent impossible, au bout de quelques années, une telle participation.

La nécessité de disposer d'orateurs, souvent de langues diverses, va inciter le comité du Parti socialiste à organiser une certaine planification dans la répartition des militants entre les différents centres. Le 17 décembre 1891, Paul Brandt, qui travaillait alors à St-Gall, proposait à Steck de discuter du Premier Mai lors de la réunion commune des comités du PSS, de l'USS et du Grütli, prévue à Zurich pour le 10 janvier 1892. Une direction centrale de la manifestation serait tout à fait indiquée, estimait-il. C'est ce qui sera fait; la réunion de Zurich chargea l'Union ouvrière de Berne de former un comité ad hoc dont Steck sera le très actif secrétaire. Dans un appel publié dès février, ce nouvel organisme donnait les grandes lignes de l'action : centraliser les manifestants des petites localités dans les villes, organiser des cortèges et des meetings au cours desquels on ferait voter une résolution unique en faveur de la diminution de la journée de travail. 33 localités suisses alémaniques et 7 romandes répondirent au comité, qui répartit les orateurs disponibles entre elles et publia un manifeste, en allemand seulement, tiré à 70'000 exemplaires. Bien qu'en 1892 le ler mai tombât un dimanche, la participation fut souvent moindre que l'année précédente, sans doute à cause d'un temps excécrable, mais la résolution en faveur des huit heures et les pétitions (huit heures; lutte contre le chômage; législation en faveur des syndicats; respect de la liberté d'association pour les salariés; suppression de la police politique) furent néanmoins approuvées par 36'962 personnes (Bienne, 1'500; La Chaux-de-Fonds, 3'000; Delémont, 130; Fribourg, 600; Genève, 3'000; Lausanne, 3'400; Neuchâtel, 1'400; Payerne, 170), dans 44 localités.³⁴

Le Comité central du Premier Mai se déclara très satisfait de ce résul-

tat; il s'attendait à un succès encore plus grand l'année suivante et constatait que la célébration s'était définitivement acclimatée en Suisse. C'était en effet, pour reprendre l'expression de Hobsbawm, l'invention d'une tradition. «Du travail dans des conditions humaines pour tous et du bien-être pour tous les travailleurs, c'est ce que nous voulons. Nulle revendication ne peut être plus justifiée. Mais seule la social-démocratie est en état de la satisfaire. Tout le reste n'est que rapiéçage, qui améliore bien un point particulier, mais laisse le reste en l'état. La domination du capital doit être brisée, pas seulement adoucie. Le peuple travailleur lutte pour la liberté et l'autonomie, pas seulement pour un meilleur traitement de la part de ses maîtres. Vive le 1er Mai! Vive la fraternisation des peuples! Vive la social-démocratie!»³⁵

Ainsi se concluait le rapport du Comité central du 1er Mai 1892. Le succès de la manifestation fut pour une large part capitalisé par le jeune parti. Composé, à ses débuts, sur la base de l'adhésion individuelle, il avait, lors de son congrès d'Olten, en 1891, décidé d'accepter les adhésions collectives. Au début de1892, nombre d'organisations syndicales ou autres y avaient adhéré: la Fédération suisse des ouvriers sur métaux, celle des ouvriers du bois, 16 associations membres de l'Union ouvrière de Berne, des sections du Grütli... En outre, les Mitgliedschaften locales se multipliaient. Par rapport à 1891, le parti fit plus que doubler son effectif en 1892.36 Certes les adhésions collectives, si elles avaient l'avantage de renforcer les finances et les moyens d'action du parti, n'avaient pas la valeur de l'adhésion individuelle; l'ouvrier devenu membre à travers sa fédération syndicale se sentait beaucoup moins impliqué que celui qui adhérait à une section locale. Néanmoins, dans un premier temps tout au moins, cette forme d'organisation allait favoriser le développement du Parti socialiste, y compris en Suisse romande, où, désormais, ses communications et résolutions paraissaient dans la presse ouvrière locale et où s'étaient formées de véritables sections.

Notes

- ¹ Sur cette immigration et ses organisations, cf. Klaus Urner, Die Deutschen in der Schweiz. Von den Anfängen der Kolonienbildung bis zum Ausbruch des Ersten Weltkrieges. Frauenfeld, Stuttgart 1976. Nous avons limité les notes aux indications indispensables.
- ² H.Greulich au comité du PSS, Zurich, 20 mars 1894. Archives du Parti socialiste suisse, Schweizerisches Sozialarchiv, Zurich (= Arch. PSS). Ce fonds de 4 cartons renferme ce qui subsiste des archives du PSS jusqu'en 1897; les plus anciens documents remontent à 1884. On y trouve toute la correspondance reçue, ainsi que les papiers du comité central du ler Mai 1892 et ceux du journal *Le Socialiste* de St-Imier, transmis par son rédacteur, J. Chatelain. Ce fonds était conservé au secrétariat du Parti socialiste de Zurich. Vers 1972, le directeur du Sozialarchiv, le Dr. M. Tucek, en avait prélevé une partie en vue d'une exposition; ces documents étaient restés un certain temps au Sozialarchiv où nous avions pu les consulter grâce à M. Tucek qui nous les avait signalés. Restitués par la suite à leur propriétaire, ils avaient été réintégrés dans le fonds. En 1986 ou 1987, celui-ci a été remis au Sozialarchiv, par l'entremise de Markus Bürgi. C'est celui-ci qui nous en a signalé l'existence, au début de 1988, ce dont nous le remercions très vivement.
- ³ Parti démocrate socialiste suisse, Programme général approuvé par le Congrès ouvrier suisse du 21 octobre 1888 à Berne (Traduction). Berne, 9 janvier 1889, 4 p. Pour une approche générale des rapports entre Romands et Alémaniques, cf. Hans Ulrich Jost, «Culture politique et mouvement ouvrier en Romandie au XIXe siècle», in Union et division des Suisses. Les relations entre Alémaniques, Romands et Tessinois aux XIXe et XXe siècles, sous la direction de Pierre du Bois. Lausanne 1983, p. 43-63.
- ⁴ Cité dans Le mouvement ouvrier suisse. Documents de 1800 à nos jours. Genève 1975, p. 116-117.
- ⁵ Cf. Otto Lang in : *Arbeiterstimme*, 8 août 1888. Relevons qu'à Bâle s'était constituée, en 1887, une section social-démocrate de langue française, composée de Vaudois et de quelques Fribourgeois; elle avait son siège au Restaurant Bürgin, Riehenthorstrasse (Basler Arbeiterzeitung, 20 juillet 1887).
- 6 Lettre de H. Michels et Klopfer, au nom de la «Mitgliedschaft Deutscher Sozialdemokratischer Partei Genf», 31 décembre 1884; J. Ph. Becker «An das Tit. Aktionskomite der sozialdemokratischen Partei in der Schweiz», Genève 19 février 1885; copie de l'échange de correspondance entre Guesde et Becker, envoyé par celui-ci; «Rechnungsbericht vom Organisations-Comite in Genf über die Agitationsreise vom Genosse Jules Guesde in der franz. Schweiz», muni du timbre de la Mitgliedschaft Deutscher S.d. Partei Genf, signé Haupt, H. Michels (à la fin de 1887, Christian Haupt sera démasqué comme un mouchard de la police de Berlin); lettre sans date signée C.C. (Conrad Conzett), de peu postérieure à la lettre de Becker, adressée à Tauscher, typographe allemand, directeur de l'imprimerie

coopérative du Sozialdemokrat à Zurich: «Genfer verlangen 150 fr. statt französische Agitation. Bin von dort ohne Bericht über den Stand der Angelegenheit. Habe denselben vor Wochen unsere Beschlüsse letzter Sitzung mitgetheilt» (Arch. PSS). Sur le meeting de Guesde à Genève, cf. les rapports de police des 2 et 3 mars 1885 dans les actes de l'enquête fédérale de 1885 contre les anarchistes (Archives fédérales, Berne, Ministère public fédéral, Police, carton 44). 7 La Voix du Peuple, 30 mai 1885.

- 8 Arch. PSS.
- ⁹ Arch. PSS, 3 février 1886.
- ¹⁰ Franz Berghoff-Ising, Die sozialistische Arbeiterbewegung in des Schweiz. Ein Beitrag zur Geschichte der sozialen Bewegung in der letzten 30 Jahren. Leipzig 1895, p. 173. Der Schweizerische Sozialdemokrat, 14 juillet 1888.
- ¹¹ Arch. PSS.
- ¹² Lettre au Comité d'action de F. Mezger, Genève, 28 avril 1888; H. Mettier, Bienne, 7 mai 1888; F. Mezger, Genève, 28 mai 1888 (Arch. PSS).
- ¹³ On en trouve un récit assez détaillé chez Peter Bieler, Albert Steck 1843-1899, der Begründer der Sozialdemokratischen Partei der Schweiz, Olten 1960, p. 119-121.
- ¹⁴ Solidarité. Débats. Mouvement. Cent ans de Parti socialiste suisse 1888-1988. Lausanne 1988, p. 84-85.
- 15 Lausanne, 10 septembre 1888 (Arch. PSS).
- ¹⁶ Genève, 13 septembre 1888 (Arch. PSS).
- ¹⁷ Papiers Steck, Kopierbuch II, p. 155, 156, 158 (Bibliothèque nationale, Berne). Auparavant, Steck avait demandé à l'avocat J. Pezolt, à Vevey, une conférence sur la démocratie depuis 1848 (*ibid.*, 4). H. Müller a séjourné à Genève du 2 avril au 9 septembre 1889, date à laquelle il se rend à Paris pour un bref séjour (Archives d'Etat, Genève, Etrangers, Dj 3, p. 317). Il demeurera en Suisse jusqu'à sa mort et restera en relations avec Steck qui, en 1892, lui demandera de parler au 1er mai à Bâle, ce qu'il refusera, n'ayant pas les poumons assez forts (Arch. PSS).
- ¹⁸ Cité par François Kohler, «Le Socialiste, Premier organe du Parti socialiste en suisse romande (1891-1892)», in Revue européenne des sciences sociales. Cahiers Vilfredo Pareto, t. XV, no 42,p. 28-29.
- ¹⁹ *Id*, p. 27-57.
- ²⁰ 14 janvier et 2 février 1892 (Arch. PSS).
- ²¹ La lettre est rédigée en français (Arch. PSS).
- ²² Bieler, op. cit., p.160.
- 23 Id. p. 159.
- ²⁴ *Id.*, p. 212 et sq.
- ²⁵ Sozialdemokratische Partei der Schweiz. An die Mitglieder des Parteikomites und die Vertrauensmänner. Vertraulich! Basel, 9 Februar 1892. Für die Geschäftsleitungskommission, der Präsident: Eugen Wullschlegger, 2 p. (Arch.PSS).
- ²⁶ Steck à la direction du PSS à Bâle, Berne 31 janvier et carte du 10 février 1892 (Arch. PSS).
- 27 Lausanne, 14 février 1892, signé «Für das Komite der Lokalorganisation der

Schweizer Sozialdem. Partei, G. Scherber, Sekretär, G. Ryf, Vertrauensmann» (Arch. PSS).

- ²⁸ L'appel en allemand, non traduit : Referendum gegen das Eidgenössische Auslieferung-Gesetz, Basel, im März 1892. Das Parteikomite der Sozialdemokratischen Partei der Schweiz, 2p.. Buchdruckerei des Schw. Grütliverein, Zürich (Arch. PSS).
- ²⁹ Ces lettres nous donnent les noms des premiers adhérents : Léonhard-Cornemusaz, procureur; Auguste Joly, au Solliat; Henri Louis Piguet fils, aux Piguet-Dessus (Brassus). D'autres adhésions suivront, en 1893. Murten, 20 avril 1892, lettre de E. Chappaz, président du Grütliverein. La Chaux-de-Fonds, 19 avril 1892, lettre de Jean Sunier, président du Grutli romand (Arch. PSS).
- 30 Sur ce débat, cf. entre autres: *Der Schweizerische Sozialdemokrat*, 1er février, 29 mars, 5 avril 1890; *Der Grütlianer*, 1er, 18, 25 janvier, 5, 12, 30 avril, 3, 7 mai 1890. Sur les manifestations elles-mêmes, cf. Arch. fédérales, E 21/14263 et sq. où l'on trouve rapports de police, coupures de presse et documents divers. Cf. également notre article paru dans la presse syndicale suisse du 1er mai 1988.
- 31 Züricher Post, 2 avril 1890.
- ³² André Lasserre, *La classe ouvrière dans la société vaudoise, 1845 à 1914*. Lausanne 1973, p. 185-186.
- 33 Der Schweizerische Sozialdemokrat, 15 avril 1892.
- 34 Der Schweizerische Sozialdemokrat, 20 mai 1892; P.Bieler, op. cit., p. 234.
- ³⁵ *Id.*, 20 mai 1892.
- ³⁶ Bieler, op. cit., p. 235.